



Lgv
Poitiers ↔ Limoges

PROJET DE LIGNE À GRANDE
VITESSE POITIERS-LIMOGES

Réunions de concertation territoriale 25 et 26 septembre 2008

Notre réunion portera sur

2

- **Qui sommes-nous et quel est notre rôle en quelques mots**
- **Le projet présenté au débat public et le processus des études et de la concertation**
- **Les groupes thématiques de la concertation en étape 1: ce que nous vous proposons et vos réactions / suggestions**
- **Les principes de travail en commun – Le projet de charte**

RFF en quelques mots

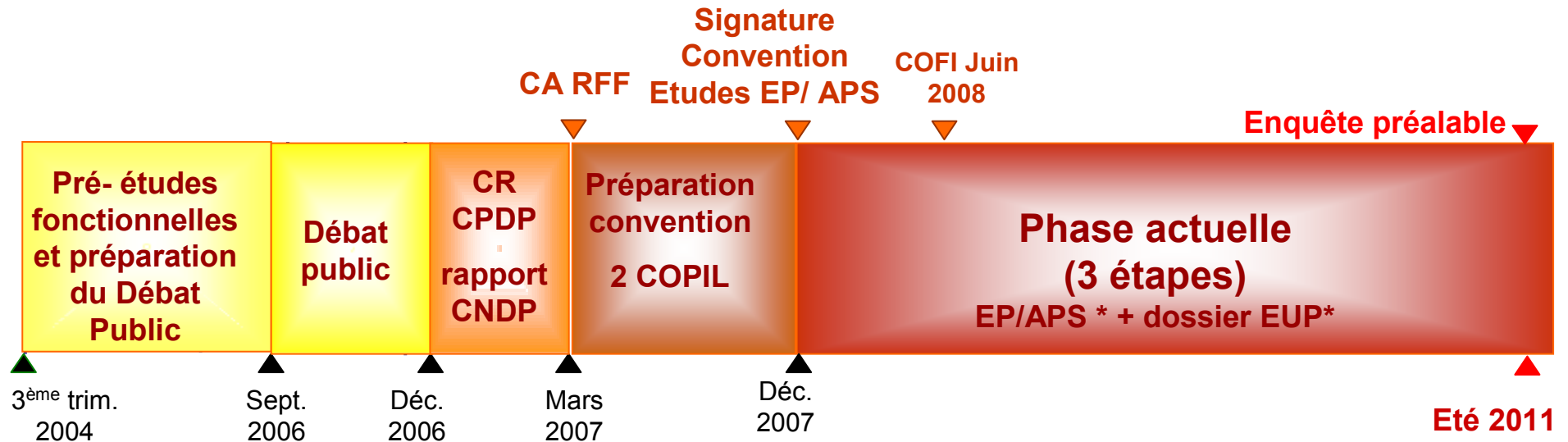
3

- **Réseau Ferré de France : EPIC créé en 1997**
- **Propriétaire, gestionnaire et maître d'ouvrage du réseau ferré national. Nous sommes chargés :**
 - de l'entretien, de l'aménagement et de la mise en valeur des voies ferrées (environ 30 000 km de lignes)
 - du développement des projets et des lignes nouvelles (études et travaux)
- **Les grands projets de LGV représentent une activité importante :**
 - bien entendu la LGV Poitiers-limoges
 - LGV Bretagne –Pays de la Loire,
 - LGV Sud Europe Atlantique,
 - LGV Rhin – Rhône,
 - prolongement de LGV Est,
 - LGV PACA,
 - Grands Projets du Sud Ouest (LGV Bordeaux - Espagne et LGV Bordeaux – Toulouse)...
 -

**Le projet présenté au débat public
et le processus des études
et de la concertation**

Une continuité du processus ...

5



Objectifs de la phase actuelle :

- Calage du programme fonctionnel
- Analyse des sensibilités environnementales
- Etudes techniques
- Etudes de trafics et socio-économiques
- Précision des effets du projet sur son territoire

Quel projet pour quels services ?

Calage d'un fuseau de passage et d'un tracé

* EP : Etudes préliminaires APS : Avant projet sommaire EUP : Enquête d'utilité publique

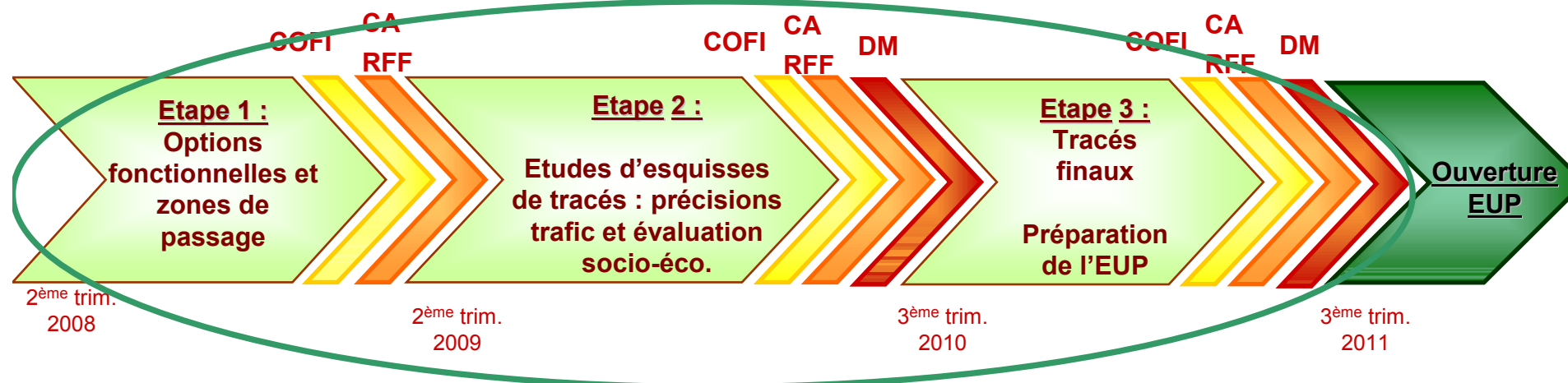
Rappel des décisions RFF de 2007

- **Poursuite des études sur la base de l'option centrale, en élargissant cette zone d'étude aux extrémités**
- **Selon les principes et fonctionnalités présentés au débat public:**
 - Une liaison Limoges-Paris en 2 h
 - La desserte des gares de Limoges Bénédictins et de Poitiers
 - Le raccordement des extrémités de la LGV aux lignes existantes
 - La possibilité de recourir à des sections de voie unique
- **Recherche de la meilleure intégration possible dans les territoires**
- **Conduite de ce projet en cohérence avec la poursuite de l'aménagement de Paris – Limoges – Toulouse et des opérations inscrites au CPER**
- **Poursuite des études sous l'égide d'un comité associant notamment l'Etat et les Collectivités territoriales participant aux financements**
- **Mise en place, parallèlement à la réalisation des études, d'un processus d'information et de dialogue sur l'avancement du projet :**
 - Partenaires co-financeurs, services de l'Etat, collectivités, organisations socio-professionnelles, associations représentatives et public concerné
 - Solliciter la CNDP pour être garant de la participation des acteurs au processus



Le processus et le calendrier directeur

7



3 ans au lieu de 6 ans environ

=> être en mesure de lancer une EUP à l'été 2011

Selon un processus innovant qui permet de réduire les délais :

- études et concertation en parallèle durant les 3 étapes
- EP et APS en une seule phase

Concertation en général et « concertation territoriale »

8

- **La gouvernance du projet :**
 - Le **comité des financeurs (COFI)** - Instance de décision
 - Le comité technique - instance de préparation des décisions du comité des financeurs
 - Le **comité de pilotage (COFIL)** - Instance consultative du suivi du projet- Son rôle est primordial dans la concertation territoriale menée par RFF
- **La concertation du projet se fait sous l'égide du préfet**
- **Le préfet coordonnateur organise et est responsable des consultations formelles en amont des décisions ministérielles (fin étapes 2 et 3)**
- **RFF est responsable de la concertation territoriale et d'établir les bilans de la concertation (étapes 1, 2 et 3)**



Questions

Réactions

Les objectifs de la concertation territoriale (cf. charte)

10

- **Une participation active** qui accompagne l'élaboration du projet
- **Un partage d'informations** : écoute mutuelle des attentes exprimées et échanges d'avis
- **Un recueil de propositions et connaissances concrètes** permettant d'alimenter le programme des études et de maîtriser les courts délais d'études
- **Éclairer les orientations** à prendre par RFF et le comité des financeurs
- **Informé le plus grand nombre** de personnes et le plus souvent possible sur l'avancée et les décisions
- Favoriser l'élaboration **d'un projet qui respecte son environnement humain et naturel**
- **Coordonner le projet** avec d'autres politiques et projets territoriaux

Les principaux outils de la concertation territoriale (cf. charte)

11

- **Ateliers de travail thématiques** : dialogues et échanges d'informations
- **Site Internet du projet** : espace pérenne d'information et de dialogue
<http://www.lgvpoitierslimoges.com/>
- **Documents d'information largement diffusés** : journal à parution régulière, articles de presse ...
- **Expositions itinérantes et réunions publiques** à des moments clés de l'avancée du projet
- **Bilan périodique de la concertation** pour rendre compte des échanges et des résultats obtenus (notamment en fin de chaque étape)

Propositions

Echanges

Les groupes thématiques de la concertation en étape 1

Ce que nous vous proposons et vos réactions / suggestions

Les groupes de travail thématiques en étape 1

14

GT1 - Fonctionnalités du projet et réseau de transport	Services visés, définition du projet (nombre de voies, performances, raccordements), exploitation
GT2 - Aménagement du territoire	Synergies et complémentarité avec les projets de développement économique ou d'aménagements urbains, multimodalité et services en gares, diffusion de l'effet de la grande vitesse
GT3 – Environnement et cadre de vie	Cadre de vie (paysage, patrimoine bâti, bruit...) et milieux naturels
GT4 – Foncier	Compréhension des enjeux fonciers, agricoles, sylvicoles, patrimoniaux...

Propositions de sujets - Groupe fonctionnalités et réseau de transport (GT1)

15

- Lien avec le réseau, lien avec Paris/Poitiers en gare de Poitiers
- Principes d'exploitation – Innovation de la voie unique et ses enjeux
- Principes de correspondance et complémentarité TGV / TER (sujet partagé avec GT2)
- Aménagement des gares (sujet partagé avec GT2)
- Zones préférentielles de passage (sujet partagé avec GT3)
- Performances de différentes variantes de raccordements (sujet partagé avec GT3)
- Synthèse multi critères et propositions d'un programme fonctionnel du projet au COFI

=> cette réunion + 3/4 réunions + réunion plénière

Propositions de sujets - Groupe Aménagement du territoire (GT2)

16

- Effets de la grande vitesse
- Synergie avec les projets de développement économique
- Identification des services de transport - Multi modalité
- Principes de correspondance et complémentarité TGV / TER (sujet partagé avec GT1)
- Aménagement des gares (sujet partagé avec GT1)

=> cette réunion + 2/3 réunions + réunion plénière

Propositions de sujets - Groupe Environnement et cadre de vie (GT3)

17

- **Diagnostic environnemental**
- **Enjeux patrimoniaux, agricoles, sylvicoles, fonciers (sujet partagé avec GT4)**
- **Hiérarchisation des enjeux**
- **Zones préférentielles de passage (sujet partagé avec GT1)**
- **Performances de différentes variantes de raccordements (sujet partagé avec GT1)**
- **Synthèse multicritère des contraintes techniques et environnementales et identification de zone(s) de passage préférentielle(s)**

=> cette réunion + 3/4 réunions + réunion plénière

Propositions de sujets - Groupe foncier (GT4)

18

- **Enjeux agricoles, sylvicoles et fonciers (sujet traité en propre et partagé avec GT3)**
- **Zones préférentielles de passage et raccordements**
- **Préparation de la concertation de prochaine étape**

=> cette réunion + 2/3 réunions + réunion plénière

Proposition de planification des réunions des groupes de travail

19

	Sept 08	Oct 08	Nov 08	Déc. 08	Jan. 09	Févr. 09	Mars 09	Avril 09	Mai 09	Juin 09
GT1 Fonctionnalités du projet et réseau de transport	R1			3 à 4 réunions				Préparation du bilan de la concertation	Réunion plénière	COFI spéc.
GT2 Aménagement du territoire	R1			2 à 3 réunions						
GT3 Environnement et cadre de vie	R1			3 à 4 réunions						
GT4 Foncier	R1			2 à 3 réunions						

Propositions Echanges Validation des principes

Le projet de charte

Les principes de travail en commun

Le projet de charte

22

La charte constitue le cadre de la démarche de la concertation

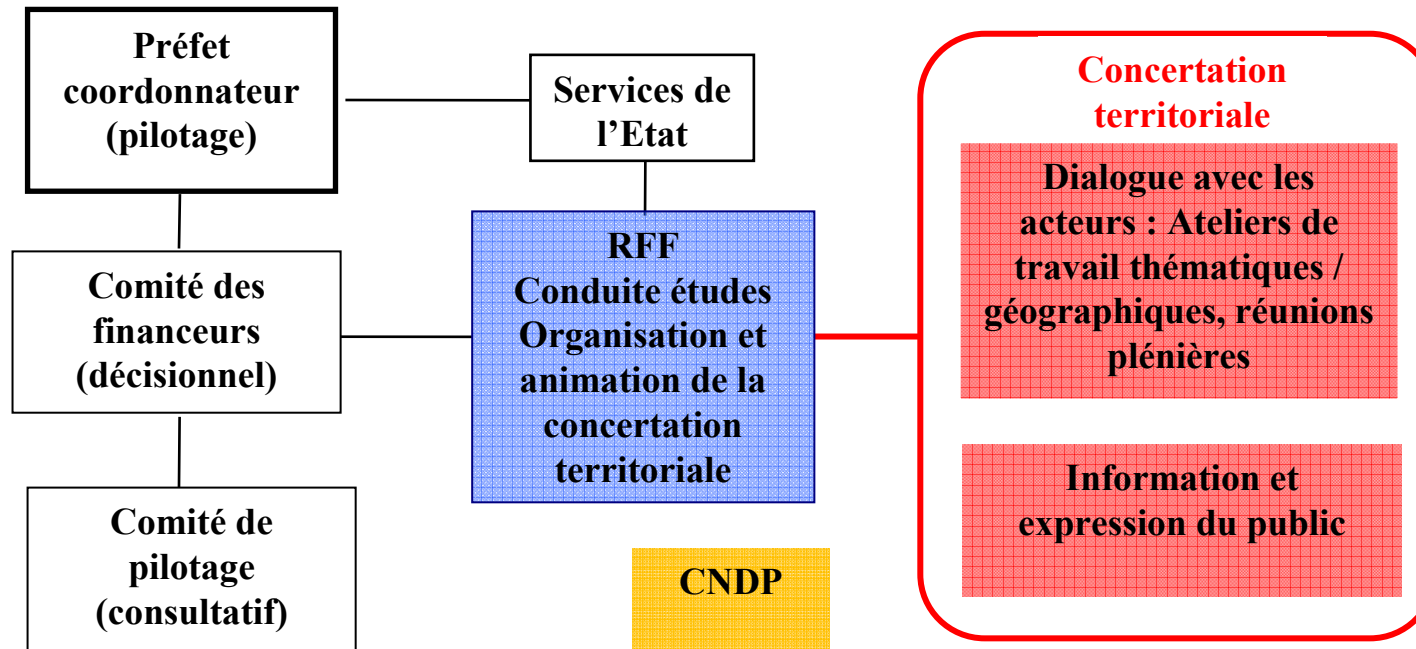
Elle s'impose à RFF et s'adresse aux acteurs de la société civile désireux de contribuer aux réflexions conduites pour l'élaboration d'un projet territorial partagé

Chaque participant à la concertation territoriale approuve et adopte la charte

- **Le cadre décisionnel**
- **Les objectifs (déjà présentés)**
- **Les outils (déjà présentés)**
- **Les modalités de déroulement des ateliers de travail**
- **Les engagements réciproques des participants**

Le cadre décisionnel

23



Les modalités de déroulement des ateliers thématiques

24

- Chaque organisme désigne un représentant permanent et un suppléant. Ces personnes sont disponibles et disposent d'un mandat pour parler en son nom
- Les participants expriment les avis des organismes qu'ils représentent sans attendre la fin d'une étape, afin de favoriser leur implication permanente et le respect des délais des études
- Les participants expriment et communiquent les informations utiles au projet dont ils disposent et proposent des questions à explorer
- Les avis, informations et propositions recueillis en séance sont consignés dans des comptes-rendus qui précisent également les suites à donner par RFF
- Les documents de travail préparatoires à chaque séance d'un atelier sont communiqués aux participants au plus tard une semaine avant sa tenue. Cela doit permettre la préparation d'informations, d'avis et de positions des organismes
- Les comptes-rendus synthétiques des ateliers thématiques sont validés en commun avec les participants, dans un délai maximum de trois semaines



Les engagements réciproques des participants

25

- **La charte constitue une démarche volontaire** de la part de RFF et de chacun des participants. Elle fournit un cadre de bonne conduite
- **Les acteurs participent de manière constructive** à la concertation et à l'élaboration du projet de la LGV Poitiers-Limoges
- **RFF fait état des informations dont il dispose dans le cadre de ses études**
- **Chacun des participants s'engage à ne pas diffuser auprès de tiers** tout « document de travail » qui est fourni par RFF ou avant que RFF ne le communique lui-même à travers un support d'information (site Internet, communiqué de presse, etc.)
- **RFF et les participants doivent tout mettre en œuvre** pour que s'instaurent des relations de travail de qualité dans un climat de confiance

Echanges

Avis

Prochaine réunion ?

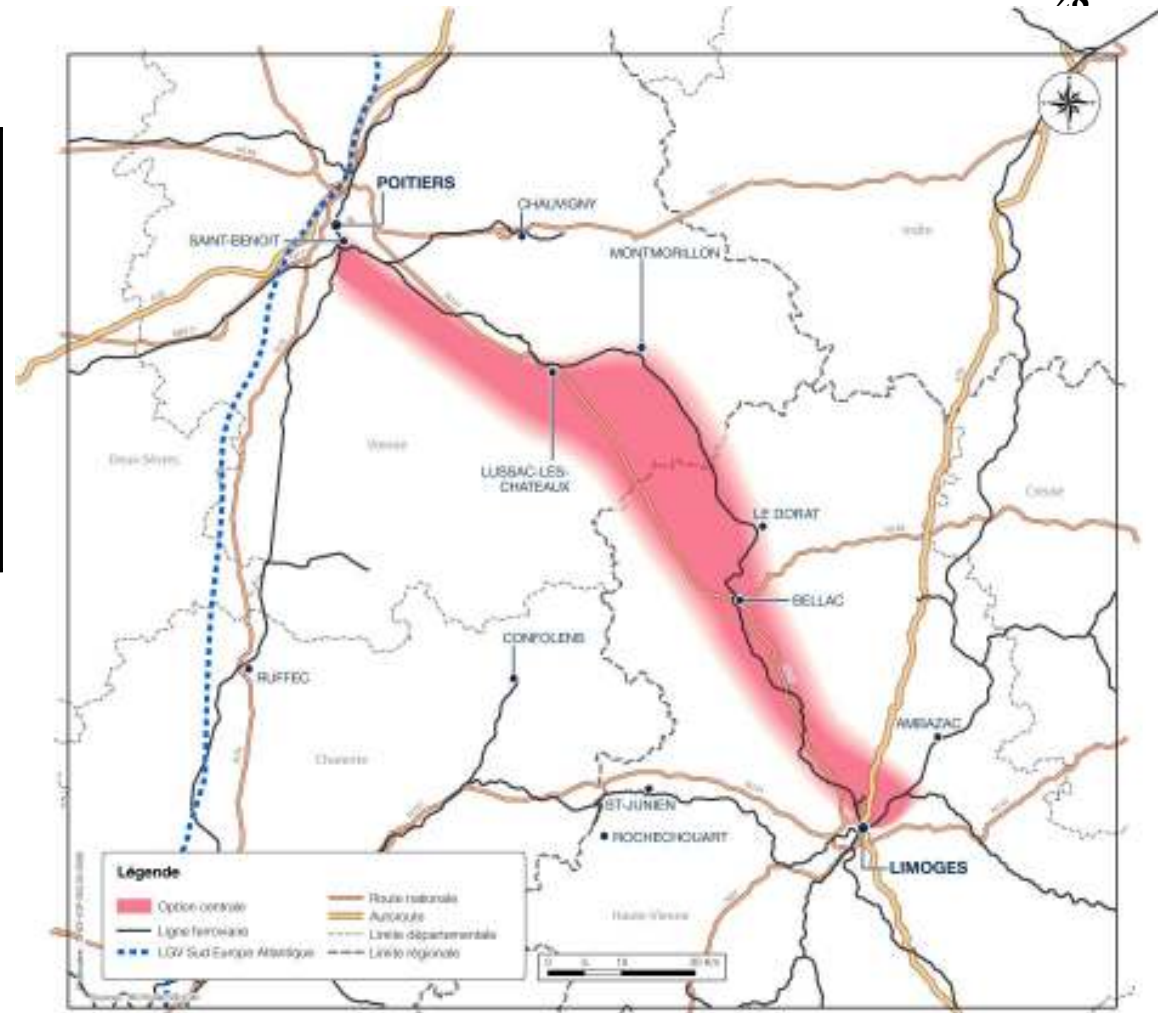
La LGV PL : rappel de l'option centrale présentée au débat public

28

Longueur (dont Ligne Nouvelle)	125 Km (115 km)
Coût estimé (CE 2005)	1,3 Mds€
Trafic (Gain en %)	2,2 millions (+ 30%)
Meilleurs temps de parcours	
• Paris-Limoges	1h50
• Paris-Brive	2h50
• Paris-Cahors	3h55
• Poitiers-Limoges	0h35

Figure 24 : principales caractéristiques de l'option centrale.

Source : dossier support du débat public

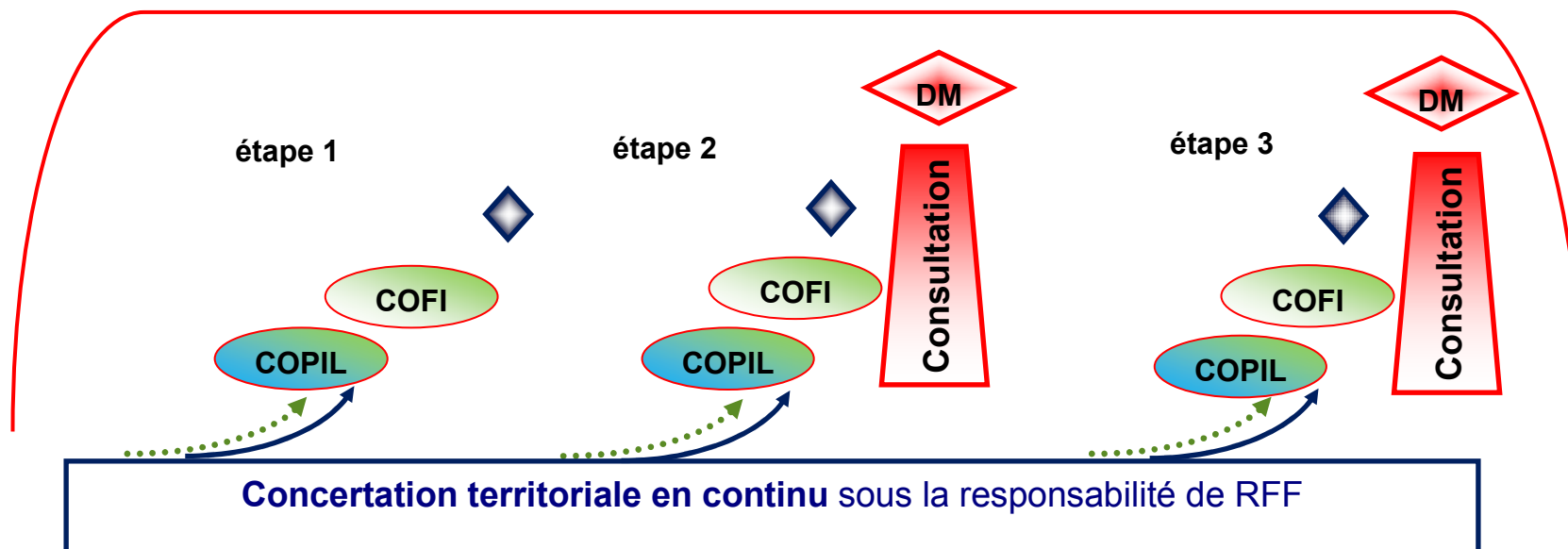


L'option de passage centrale retenue par Réseau ferré de France à l'issue du débat public. Source RFF



Schéma du déroulement

Concertation du projet sous l'égide du préfet



Comité des financeurs



Décision ministérielle



Avis au fur et à mesure



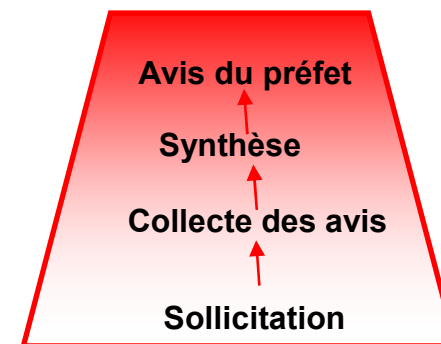
Comité de pilotage



Bilan



Conseil d'administration RFF



Compte-rendu de réunion de concertation

30

